

Protection des Droits Humains : Des OSC renforcent leurs capacités à Atakpamé



Le Groupe de Réflexion et d'Action Femme Démocratie et Développement (GF2D) a organisé du 22 au 24 mai à Atakpamé, un atelier de formation axé sur les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de protection contre les violations et abus des droits de l'homme. C'est à l'intention d'une trentaine de membres des organisations de la société civile de la région des plateaux.

Organisé en collaboration avec la Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains (CTDDH), cet atelier se situe dans le cadre du Projet « ensemble pour les droits des femmes, des personnes vulnérables et marginalisées par la vulgarisation des procédures de saisine des mécanismes internationaux des droits humains » avec l'appui de l'ambassade des Nations unies.

La formation a permis aux organisations de défense des droits de l'homme d'avoir une meilleure connaissance et compréhension des instruments juridiques et des mécanismes de protection des droits des personnes vulnérables et marginalisées.

Ceci à travers différentes thématiques et débats portant notamment sur « la procédure d'alerte précoce/examen cas individuels », « le rôle des juridictions nationales et des

OSC dans la protection des droits des personnes vulnérables », « les cours Africaines des droits de l'homme couplées de l'expérience de la cours de justice de la CEDEAO » et « les procédures spéciales des nations unies ».



Photo de famille des participants

Mme Sena Akuessi a souligné que malgré les avancées, la protection des droits de l'homme demeure un défi pour les groupes vulnérables et marginalisés. Elle reste toutefois convaincue que les résultats de cette rencontre permettront non seulement de renforcer davantage les stratégies d'intervention des acteurs sur le terrain pour le bien être des populations, mais également l'amélioration du climat des droits humains.

La secrétaire générale de la GF2D Mme Aguey Michèle Noussoessi a pour sa part déclaré que cette initiative constitue le moyen privilégié dans la lutte contre les abus et violations des droits humains. « C'est pourquoi, le gouvernement togolais et ses partenaires se veulent attentifs au combat que mènent les OSC dans les libertés fondamentales des couches défavorisées », a-t-elle ajouté.

Elle a pour finir, félicité l'ambassade des nations unies pour son soutien aux côtés des OSC et au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour avoir mis à leur disposition de l'expertise et de la documentation pour la mise en œuvre du projet.

Selon la formatrice locale, Mme Kpetsu Idaoni, cette session est venue à point nommé pour outiller les participants à rentabiliser et à pérenniser leurs actions et à combler le déficit de connaissance des voies de recours en matière du respect des droits humains. Pour elle, ils doivent non seulement savoir utiliser les instruments et mécanismes mis à leur disposition et les vulgariser dans leurs bases respectives mais également documenter les cas de violations pour servir de preuve.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo